

# DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

<http://douane.gouv.fr/>

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01.57.53.47.03 ; Fax : 01.57.53.49.37

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 29 mai 2015

### **Les douaniers de Calais saisissent 16 kg d'héroïne, 11 kg de cocaïne, 40 kg de cannabis dissimulés dans une cuve**

Dimanche 24 mai, les douaniers de Calais ont saisi 16,5 kg d'héroïne, 11,4 kg de cocaïne, ainsi que 40,2 kg de cannabis lors du contrôle d'un camion circulant à destination de la Grande-Bretagne, en empruntant le Tunnel sous la Manche. La valeur de la marchandise est estimée à près de 1,5 million d'euros sur le marché illicite de la revente de stupéfiants au détail.

Les agents des douanes décident de contrôler un ensemble routier immatriculé aux Pays-Bas. Lors du contrôle, le chauffeur déclare effectuer un transport de marchandises en provenance des Pays-Bas à destination de l'Irlande.

A l'ouverture des portes, les douaniers découvrent une cuve en métal dont ils dévissent le couvercle. Celle-ci, remplie d'une poudre de couleur beige, exhale une forte odeur, caractéristique de l'herbe de cannabis. A l'aide d'une meuleuse, les agents découpent alors une ouverture sur le côté de la cuve et mettent à jour des sacs en plastique de trois couleurs différentes.

A l'issue des opérations d'extraction, les agents constatent la présence de 31 sachets thermosoudés d'herbe de cannabis, 10 pains rectangulaires de cocaïne et 30 pains circulaires d'héroïne brune.

Les investigations se poursuivent sous l'autorité du parquet de Boulogne-sur-mer.

En 2014, la douane française a saisi plus de 198 tonnes de drogues, dont 157,3 tonnes de cannabis, 6,6 tonnes de cocaïne, et 546 kg d'héroïne.

#### **Contacts presse :**

Arnaud Delmulle, Direction régionale des douanes de Dunkerque : 09 70 27 07 03 – 06 64 55 60 23

Service de Presse de la douane : 01 57 53 47 18